



ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF **N° 08 – SEPTEMBRE 2010**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez entre les mains la nouvelle édition de la Lettre d'informations du village d'Ettendorf, "ETTENDORF'INFOS" n° 9.

Les évènements des 4 derniers mois étaient forts nombreux dans le village. Vous aurez un petit aperçu sur les nouvelles coulées de boue du 9 juin, le Vide-grenier du 20 juin, les festivités de la Fête Nationale, le Cinquantenaire de l'US Ettendorf, la mise en place de nouvelles signalisations, la suite et la fin des études sur la prévention des coulées d'eaux boueuses, un dossier complet concernant le Plan Local d'Urbanisme.

La rentrée, c'est aussi l'occasion pour les associations du village de présenter leurs activités et leurs prochaines manifestations.

*Pour rester au plus près de l'actualité de notre village, visitez régulièrement le site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>. Vous y trouverez naturellement ETTENDORF'INFOS sous la rubrique **Publications**. La rédaction vous souhaite une agréable lecture.*

LE MOT DU MAIRE

L'année 2010 n'est pas encore achevée, mais elle aura été marquée par des évènements forts repris dans cette lettre. Je remercie ceux qui se sont engagés dans chacune de ces aventures et qui ont contribué par leur disponibilité et leur savoir à leur succès. L'engagement d'un grand nombre d'entre vous est un véritable encouragement pour les élus et les associations à persévérer dans leur travail au service de la communauté.

Le bénévolat est tout à fait indispensable à notre commune et doit être placé au cœur du fonctionnement de notre village.

A l'occasion de cette rentrée, j'encourage vivement toutes celles et tous ceux qui ne l'auraient déjà fait à rejoindre ou soutenir l'une des nombreuses associations de notre cité.

Patrice WEISS

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

De nombreux évènements se sont déroulés ces 4 derniers mois dans la commune. En voici quelques uns :

CS COULEES DE BOUE du 9 JUIN 2010

Une nouvelle fois, le mercredi 9 juin dernier, notre village a été touché par 2 violents orages, dont le premier avec de la grêle, suivis de coulées d'eaux boueuses. Plusieurs rues du village ont été inondées. Des habitations ont également été touchées, malgré les différentes protections mises en place par leurs propriétaires. De nombreux bénévoles ont aidé au nettoyage le soir même et les 2 jours suivants pour remettre en état les bâtiments publics (notamment le Centre Socioculturel), la place et la cour de l'école (voir photo) et les rues. Grâce à cet important effort, l'école a pu être assurée dès jeudi matin.

La Commune remercie tous ces bénévoles, ainsi que le Conseil Général et le SDEA, pour leur aide.



VIDE-GRENIER

Le 2ème Vide-grenier, organisé cette année par l'Association Loisirs et Culture, a eu lieu le dimanche 20 juin sous une météo clémente. Le succès était au rendez-vous. Plus d'une soixante d'exposants ont permis aux chineurs et aux visiteurs de trouver leur bonheur.

Les stands de restauration et le repas de midi concocté par les bénévoles de l'ALC ont également connu une bonne fréquentation.



CINQUANTENAIRE US ETTENDORF

Une grande effervescence régnait du 16 au 18 juillet dernier sur le Nouvel Espace Sportif.

L'US Ettendorf fêtait ses 50 ans par l'organisation de nombreuses rencontres de football avec des équipes de haut niveau départemental ou régional. Le samedi soir, un très beau feu d'artifice a été tiré en présence d'un nombreux public.

Ce fut aussi l'occasion d'honorer les membres méritants du club, qui se dévouent tout au long de l'année pour faire vivre une des associations les plus dynamiques du village.



Les récipiendaires avec les personnalités invitées ont posé pour la traditionnelle photo

Pour visualiser l'album photo, rendez-vous sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Actualités**

14 JUILLET

Les cérémonies de la Fête Nationale se sont déroulées le mardi 13 juillet au soir.



Après le dépôt de la gerbe et le chant de l'hymne national, interprété à la trompette par Robin Schlupp, Mr le Maire dans son discours rappela le sens et la signification des 3 nouveaux drapeaux hissés sur les mats devant la mairie : le français, l'européen et l'alsacien.





La distribution des knacks et le vin d'honneur qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit.

Pour visualiser l'album photo, rendez-vous sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : **Actualités**

SEISME

Le 30 juillet dernier à 3h56, un séisme de magnitude 3,6 sur l'échelle de Richter a été perceptible à Ettendorf. Son épicentre était situé à Mommenheim. Aucun dégât n'a été signalé.

MAISONS FLEURIES

Certains membres de la commission "Environnement et Cadre de Vie" ont sillonné les rues du village le mercredi 4 août dernier pour repérer et photographier les maisons fleuries pour pouvoir désigner les lauréats de cette année lors d'une prochaine réunion.

LA VIE SCOLAIRE

Permis piéton

Après avoir réussi l'examen, les lauréats du permis piéton, organisé avec la Gendarmerie Nationale, ont reçu leur récompense et leur diplôme fin juin lors d'une sympathique réception à l'école.



Eh non, l'instit ne s'occupe pas seulement d'école...

Il joue aussi dans le groupe Présence d'Esprit qui se produit lors de **concerts** (comme le 20 juin 2009 à Ettendorf) qui ont pour but de témoigner d'une foi vivante portée par une musique **qui reflète les influences de chacun**. Le répertoire de la formation est constitué de compositions originales, afin de partager la foi sans l'imposer. Elle puise l'inspiration dans la prière et les défis que suppose **la suite du Christ** aujourd'hui. Ce groupe œcuménique se met au service d'une plus grande **unité** entre les hommes, et entre les chrétiens de divers horizons en particulier.

Après un premier album accueilli avec enthousiasme et désireux de faire un pas de plus, il prépare l'enregistrement d'un deuxième CD : nouveaux instruments, nouveaux rythmes, et arrangements *a capella*.

Pour plus d'information vous pouvez consulter leur site internet: <http://presencedesprit.free.fr/>
Deuxième CD (sortie prévue au 1^{er} trimestre 2011) déjà disponible en souscription : les contacter à presencedesprit@gmail.com

LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 3 septembre dernier. Elle a concerné **70** enfants de la commune, qui sont répartis en 3 classes.

- Classe de Mme Katia BRONNER (maternelle : 9 élèves en petite section, 10 en moyenne section et 11 en grande section, soit 30 élèves),
- Classe de Mme Adèle BAAL, remplacée par Mme Fanny LUDMANN, pendant son congé de maternité (10 CP et 7 CE1, soit 17 élèves),
- Classe de Mr Franck THUILLIER (10 CE2, 8 CM1 et 5 CM2, soit 23 élèves).

Le périscolaire de Schwindratzheim accueille, de nouveau, les enfants à midi et le soir. Le transport par bus est organisé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour les enfants d'Ettendorf, Alteckendorf et Minversheim. Pour le matin, l'Association des Petits Lève-Tôt assure la garde des enfants de 7 h à 8h15.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal** > **Délibérations**

Séance du 6 mai 2010

- ♦ Fixation du taux de la Contribution Economique Territoriale - Compensation-relais à 7,09%.
- ♦ Lancement de la démarche d'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).
- ♦ Choix du cabinet ESPAYS pour la maîtrise d'œuvre de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme pour un montant de 25.821,64 € TTC.
- ♦ Réalisation des travaux de réfection des sols de l'appartement situé au-dessus de l'école primaire par la Menuiserie Maurice pour un montant de 1.589,48 € TTC.
- ♦ Achat de pièces de rechange pour l'auto-laveuse du CSC pour un montant de 846,91 € TTC.
- ♦ Réalisation de travaux sur le système d'extraction de la hotte du CSC par l'entreprise Schneider de Drusenheim pour un montant de 2.392 € TTC.

Séance du 14 juin 2010

- ♦ Remplacement des passages busés dans le fossé longeant la rue du Cimetière Juif pour un montant de 15.204,15 € TTC par l'entreprise Lefèvre.
- ♦ Création d'un poste de 4^{ème} adjoint pour lequel Marcel Klein est élu.
- ♦ Renouvellement de la ligne de trésorerie pour une année, soit jusqu'au 31 juillet 2011.
- ♦ Soutien unanime du conseil à la motion demandant la fermeture du CSDU (Centre de Stockage de Déchets Ultimes) du Rohrbach à Hochfelden.
- ♦ Coulées d'eaux boueuses, demande de mise en place de mesures pérennes (voir ci-dessous).

TRAVAUX et ETUDES

AMENAGEMENT LUTTE COULEES DE BOUE

Au cours de ce quadrimestre, les études menées par la Sté SORANGE se sont terminées par la remise début juillet de son rapport final.

1^{ère} quinzaine mai 2010: Remplacement de 5 passages busés au diamètre inadapté par 3 nouveaux passages busés d'un diamètre de 1 mètre, suite à la demande de la SNCF, le long de la rue du cimetière juif.

26.05.2010 : Réunion au Conseil Général du comité de pilotage "Coulées de Boue".

27.05.2010 : Rencontre avec la presse à Pfaffenhoffen.

14.06.2010 : Adoption par le conseil municipal, vu la gravité de la situation après les nouvelles coulées de boue, d'une délibération demandant la mise en place de mesures pérennes par les décideurs (Etat, Agriculteurs,...) pour éviter au maximum le renouvellement de ces phénomènes de plus en plus récurrents.

07.07.2010 : 5^{ème} réunion de travail avec la Sté SORANGE, en présence de tous les intervenants, communes, Département, Etat, Agence de l'Eau, Chambre d'Agriculture, syndicat agricole,... Le rapport final de 160 pages a été présenté avec les propositions d'aménagements sur les bassins versants pour un montant de près de 5 M€ HT. Pour la seule commune d'Ettendorf, le coût s'élève à près de 1 M€ TTC.

La partie du rapport concernant les aménagements à mettre en place dans les différentes communes et leurs coûts est consultable sur le site Internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : **Vie municipale** > **Prévention coulées de boue.**

Il s'agit maintenant de trouver les financements nécessaires pour la réalisation de tous ces aménagements qui ne seront utiles que si tous les acteurs de chaque bassin versant jouent vraiment le jeu de la solidarité.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

La commune a installé de nouveaux panneaux de signalisation à différents endroits, ainsi que la mise en place de 3 nouveaux stops. Les panneaux d'entrée d'agglomération vers Alteckendorf et Buswiller ont été déplacés et à chaque panneau d'entrée a été joint le nom du village en alsacien.

Les panneaux annonçant l'école, réalisés par les enfants, ont également été mis en place.

De nouveaux marquages au sol, surtout pour délimiter le milieu des chaussées, ont aussi été réalisés.



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après le choix du bureau d'études ESPAYS et de ses associés dans le groupement, chargé de la maîtrise d'œuvre, une 1^{ère} réunion de présentation a eu lieu le 2 juillet en mairie, en présence de la commission communale de suivi du PLU. Les membres du cabinet ESPAYS, qui vont s'occuper de l'élaboration du PLU, avec les élus et les habitants, se sont présentés :

- Mr Jérôme JEANNEQUIN va s'occuper des milieux naturels et des paysages,
- Mrs Philippe HAUTCOEUR et Romain MULLER s'occuperont du patrimoine architectural et de l'urbanisme,
- Mme Mireille EHRHARDT se chargera du volet socio-économique et du domaine juridique.

Ces personnes seront amenées à se déplacer dans le village et prendre des photos de tout ce qui peut être utile à leur étude en prévision des prochaines réunions de travail.

L'évolution de l'élaboration du PLU peut être suivie sur le site Internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : *Vie municipale* > *Plan Local d'Urbanisme*

DOSSIER SPECIAL : Le PLAN LOCAL D'URBANISME

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) complétée par la loi Urbanisme et Habitat (UH) a remplacé les POS par les PLU.

Ces lois ont modifié les documents d'urbanisme afin de garantir le développement durable des territoires.

Plus récemment, la loi dite "Grenelle2" de juillet 2010 a renforcé les objectifs de développement durable à prendre en compte dans les PLU.

Les PLU comme précédemment les POS permettent de gérer l'occupation du territoire communal et leurs règles s'appliquent aux permis de construire.

Le développement durable: sa mise en œuvre dans le document d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme doit respecter les principes de développement durable énoncés dans le Code de l'Urbanisme. Il s'agit notamment :

- de maîtriser le développement urbain et de restructurer les espaces urbanisés,
- d'assurer la diversité des fonctions urbaines, en permettant la cohabitation de l'habitat, des équipements publics et éventuellement des activités, afin de diminuer les obligations de déplacements et de limiter la circulation automobile,
- de garantir l'utilisation économe des espaces naturels, de préserver les espaces affectés aux activités agricoles et forestières, les sites, milieux et paysages naturels et plus globalement de prendre en compte toutes les composantes environnementales.

Pour plus d'informations, lire les articles L 110 et L 121-1 du Code de l'Urbanisme

Quelles sont les principales étapes de la réalisation du PLU ?

Durant la phase des études, la Commune élabore le P.L.U. en association avec les partenaires institutionnels tels que l'État, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, ainsi que les communes limitrophes.

Les choix d'urbanisme sont validés par le Conseil Municipal.

Au fur et à mesure de l'élaboration du projet d'aménagement et d'urbanisme, la Commune informe et organise des débats et des réunions publiques avec la population.

Lorsque les études sont achevées, le projet de P.L.U. est arrêté par délibération du Conseil Municipal, Une enquête publique est ensuite organisée où chaque personne peut s'exprimer sur le projet de P.L.U.

Un rapport établi par le commissaire-enquêteur est remis à la Commune qui peut apporter des modifications pour prendre en compte les avis des partenaires institutionnels et les observations de l'enquête.

Le projet de P.L.U est ensuite approuvé par le Conseil Municipal. Il devient applicable.

La concertation

La concertation est un moment privilégié permettant aux habitants, aux associations locales et aux autres personnes concernées de s'informer, d'échanger avec les élus sur le projet de P.L.U.

La concertation constitue une obligation légale, mais elle est aussi une volonté municipale de dialogue et une occasion de réfléchir ensemble sur le projet d'aménagement et de gestion du territoire communal.

Chacun peut exprimer son point de vue ou ses attentes dans différents domaines (logement, déplacements, architecture, évolution du bâti, services et commerces, cadre de vie.....) abordés par le P.L.U.

La diffusion de l'information sera la plus large possible. Elle se fait à travers tous les supports de communication qui seront mis en œuvre par la municipalité (réunion publique, mise à disposition d'un registre d'avis en Mairie, site Internet, Ettendorf'Infos, ...).

Le contenu du dossier du PLU

Durant la phase "Etudes" différents documents seront élaborés :

Le diagnostic

Il comprend

- l'analyse de l'état initial de l'environnement : l'étude du paysage des milieux et des risques naturels
- l'analyse urbaine et socio-économique : l'étude de la démographie, l'économie locale, l'habitat, les modes de déplacements et l'analyse urbaine.

La synthèse des données du diagnostic permet de mettre en évidence:

- les atouts et contraintes du site,
- les tendances d'évolution socio-économique,
- les tendances de développement spatial,
- les potentialités de la commune,
- les secteurs sensibles.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

A partir des stratégies de développements urbains, commerciaux, artisanaux, touristiques, la Commune détermine ses orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le projet d'aménagement et de développement durable est un document dans lequel sont exposées les intentions de la municipalité pour les années à venir.

Ces objectifs constituent la base des éléments du plan de zonage et du règlement.

Le règlement et ses documents graphiques

Le plan du règlement délimite sur l'ensemble du ban communal 4 types de zones :

- zones U : urbaines
- zones AU : à urbaniser
- zones A : agricoles
- zones N : naturelles ou forestières

Le règlement écrit définit les constructions et les aménagements autorisés, leur implantation, leur volumétrie et leurs caractéristiques architecturales et paysagères.

Les orientations d'aménagement

Pour chaque site à urbaniser, des schémas présentent l'organisation urbaine et paysagère retenue par la commune.



ORDURES MENAGERES : Instauration de la Redevance Incitative

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé, conformément à la loi du 3 août 2009, l'instauration prochaine de la **redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets**.

Cette redevance incitative est basée sur la consommation du service par le ménage et s'inspire du principe "**pollueur-payeur**". C'est donc un outil économique d'incitation à la prévention des déchets, au tri, au compostage et au recyclage. Les élus s'orientent dans un premier temps vers le **système de collecte appelé "Volume + Levée"**, c'est-à-dire que les usagers paieront une part forfaitaire correspondant au volume de leur bac (120 l, 240 l ou autre) et une part variable basée sur le nombre de présentation de leurs poubelles au service de ramassage. Attention, un nombre minimum de levées annuelles sera facturé car des frais fixes d'exploitation sont incompressibles. De plus amples informations relatives à la mise en place de cette redevance vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Une enquête est nécessaire auprès de chaque foyer et nous vous remercions d'ores et déjà du meilleur accueil que vous réservez aux agents recenseurs. Vos réponses et votre contribution seront déterminantes pour la réussite de cette mutation.

Loïc WEINHARD, chargé de mission auprès de la Communauté de Communes, est désigné pour l'exécution des actions de prévention et de la coordination de l'ensemble des opérations de sensibilisation, de communication et de dotation permettant la transition de la redevance actuelle à la redevance incitative.

Il vous est rappelé que la redevance d'ordures ménagères fait face aux services suivants :

- ✓ la collecte hebdomadaire des ordures ménagères au droit de votre domicile ou de votre rue,
- ✓ le transport à l'usine de Schweighouse-sur-Moder (propriété des collectivités) et leur incinération,
- ✓ tous les frais annexes (traitement des fumées, évacuation des scories - 18000 tonnes / an - pour les travaux publics, évacuation des fines – poussières vers une unité de traitement en Allemagne - 2.600 t/an),
- ✓ l'exploitation de la décharge contrôlée de Weitbruch et l'ensemble des traitements annexes (lixivia, biogaz, amiante),
- ✓ l'exploitation de deux plateformes de compostage de déchets verts à Dettwiller et Bischwiller,
- ✓ l'exploitation de deux déchetteries à Bossendorf et Mutzenhouse, les évacuations et les traitements de chaque filière (bois, DEEE, etc...),
- ✓ la gestion et le ramassage des conteneurs à papiers, plastique et verre dans chaque collectivité,
- ✓ la gestion administrative de toutes les opérations.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Septembre, c'est aussi la rentrée des associations. Aussi, pour tous ceux qui souhaitent faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, assister à des spectacles, voici quelques informations qui pourront guider leur choix. Toutes ces associations sont aussi prêtes à vous accueillir pour renforcer leurs équipes de bénévoles. Car sans ces acteurs importants de la vie en société, aucune association ne peut vivre.

Badminton

Le club de Badminton débute sa nouvelle saison par la reprise des entraînements. Les adultes, ainsi que les jeunes de 16 ans et plus, ont repris le mercredi 1er septembre de 20h à 22h. La section Jeunes accueille les enfants nés en 1999 et avant, soit dès l'âge de 11 ans, à partir du mardi 14 septembre de 19h à 21h.

En début de saison, une seule séance par semaine est prévue pour les adultes. Si les participants s'avèrent être en nombre, d'autres séances pourront être programmées les lundis et/ou jeudis soirs.

Comme les années précédentes, les inscriptions seront obligatoires à partir de fin octobre. Cela laisse le temps aux nouveaux venus, de s'initier à la pratique du badminton avant de se décider, en toute liberté, de devenir membre. Nous tenons à préciser que le badminton est uniquement pratiqué en loisir et détente dans notre club.

Les tarifs de base à l'inscription, pour l'ensemble de la saison, sont les suivants :

Adulte : 55 € - Enfant et Etudiant : 35 €.

Des tarifs dégressifs sont appliqués pour les membres d'une même famille.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Maurice CHRIST au 06.12.62.11.21.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié attend les séniors et jeunes retraités tous les 1er Mercredis du mois pour passer un agréable après midi. Consacrer quelques heures une fois par mois pour discuter, jouer aux cartes et autres, permet de se détendre et se libérer.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus!

Les réunions ont lieu dans la petite salle de la salle polyvalente et les personnes désirant se faire chercher pourront contacter Marie Rose WAECKEL 03.88.07.67.88 ou Monique VOGT 03.88.07.67.46.

Des sorties sont aussi au programme et vos propositions seront favorables pour l'organisation.

Donc soyez des nôtres au club de l'Amitié et nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre compagnie.

Théâtre "D'Socke Budig"

Comme tous les ans, septembre marque pour la troupe théâtrale "D'Socke Budig" le début des répétitions de la nouvelle pièce de théâtre qu'elle proposera à son fidèle public.

Les représentations auront lieu au Centre Socioculturel d'Ettendorf le **vendredi 19 novembre à 20 h, les samedis 20 et 27 novembre à 20 h et le dimanche 28 novembre à 14h30.**

Les réservations sont à faire auprès de Mme Annie Hanns au 03.88.07.02.11.

Bibliothèque municipale

Depuis le mercredi 1^{er} septembre, la Bibliothèque Municipale a repris ses horaires normaux. Elle attend ses fidèles lecteurs les mercredis et samedis de 14h30 à 16h30.

Suite au dernier échange avec la Bibliothèque Départementale, de nombreux nouveaux livres sont à leur disposition.

Comme à chaque rentrée, elle organisera une après-midi "portes ouvertes" pour faire découvrir son univers.

Au bouclage d'Ettendorf Infos, l'équipe des bénévoles n'avait pas encore fixée la date.

Association "Les Petits-Lève-Tôt"

L'association "Les Petits Lève - Tôt" a repris ses activités avec la rentrée scolaire.

Ginette accueille les enfants dès 7 heures du matin, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, secondée par Marlène lorsque le nombre d'enfants gardés le justifie.

Les tarifs sont calculés au prorata du temps passé par chaque enfant au sein de la structure.

Les familles désireuses de faire garder leurs enfants le matin avant l'école peuvent contacter Catherine Guerrier au 03 88 07 67 18, ou Françoise Clauss au 03 88 72 22 06.

ALC - Gestion du Centre Socioculturel

Nous vous rappelons que, pour les demandes de location de salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph Kleinclauss (03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine Wendling (03.88.72.50.06).

US Ettendorf

L'US Ettendorf adresse ses plus vifs remerciements à toute la population pour sa participation aux festivités de son 50^{ème} anniversaire (voir compte-rendu ci-dessus).

Les gagnants de la tombola de la brochure du 50^{ème} anniversaire sont :

- N° 212 : TV LCD 82 CM, par Mr CASTELAIN de VILSBERG (57).
- N° 629 : Soirée au "Royal Place" à KIRRWILLER, par Mr DUTT de SCHWINDRATZEIM (67).
- N° 984 : Repas au restaurant "STAEFFELE" de SAVERNE par Mr CLAUSS de DETTWILLER (67).

A partir du 5 septembre, le quotidien reprendra pour toutes les équipes avec la nouvelle saison de championnat.

Les prochaines festivités organisées par l'US ETTENDORF auront lieu :

- **Samedi 13 novembre 2010** : Diner Dansant avec l'orchestre SANTA ROSA (formation de 5 musiciens)
Avec au menu choucroute royale ou jambon au riesling.
- **Dimanche 27 février 2011** : Déjeuner dansant avec les Zillertaler Gipfelwind.

Pour tous renseignements : Tél. 03.88.07.67.62 ou 03.88.07.03.56 ou les membres du club.

→ L'US Ettendorf n'organisera pas cette année la Saint-Sylvestre au Centre Socioculturel d'Ettendorf.
La date est disponible pour une autre association qui souhaiterait éventuellement reprendre le flambeau.

DATE A RETENIR

Toute la population est invitée à l'inauguration du Nouvel Espace Sportif qui aura lieu le :

SAMEDI 23 OCTOBRE 2010 à 15 h

En présence du Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Mr Guy-Dominique KENNEL.

Association Harmonie en Mouvement

Pour votre bien-être, l'association *Harmonie en Mouvement* vous propose de pratiquer **le Yoga Derviche**.

Technique psychocorporelle douce, sa pratique favorise l'épanouissement personnel et libère des effets du stress. Il apporte calme et joie de vivre.

Les mouvements simples, pratiqués en musique, allient calme, détente et simplicité. Ils libèrent des tensions et apportent mieux être physique, psychique et émotionnel.

Les séances auront lieu le jeudi soir à 19h, à la salle polyvalente d'Ettendorf.

Tenue recommandée : pantalon et tee-shirt souple et ample, qui ne vous gêneront pas pendant les mouvements. Une paire de chaussettes, et un châle ou un petit plaid.

1^o séance : le jeudi 9 septembre à 19h

Tarifs : le mois 35 €, le trimestre 85 €, les 10 séances 85 €. Cotisation annuelle 10 €.

Tarif réduit pour couple (130 € le trimestre ou les 10 séances),

Etudiant, demandeur d'emploi (50 euros le trimestre ou les 10 séances).

1^{ère} séance offerte, quelque soit la période de l'année.

Pour tout renseignement ou précision : Véronique DESOCHÉ-WOELFFEL (tél. 03.88.72.25.80 – 06.83.27.90.47).

Mail : woelffel.desoche@estvideo.fr



**Pour avoir plus d'informations sur les associations,
rendez-vous sur le site internet de la commune :**

<http://ettendorf.payszorn.com>

**> Rubrique : *Vie associative* > *Annuaire des Associations*
et sur les manifestations organisées dans la commune**

> Rubrique : *Agenda*

INFORMATIONS DIVERSES

SOLDATS TOMBES OU DISPARUS PENDANT LES GUERRES

La commune a l'intention d'apposer sur le monument aux morts une plaque avec le nom de tous les soldats tombés ou disparus lors des dernières guerres. Voici la liste des habitants d'Ettendorf connus :

1^{ère} Guerre Mondiale (1914-1918) : Banck Pierre (adresse de l'époque : n° 18 à Ettendorf) - Bignet Chrisoste (140) - Brucker Jean-Baptiste (5) - Burckel ou Thomann André (60) - Fournaise Joseph (62) - Gangloff Joseph (80) - Gangloff Joseph (141) - Gradi Antoine et Joseph (44) - Jung Charles (66) - Jung Jean (63) - Jung Victor (51) - Lambert Joseph (23) - Lutz François (9) - Martin Jules (123) - Muller André (67) - Weibel Chrisoste (100) - Wittner Antoine (94) - Wittner Charles et Eugène (137).

2^{ème} Guerre Mondiale (1939-1945) : Auffinger Louis (78) - Criqui Joseph (135) - Daull Albert (74) - Diebolt Joseph (28) - Durrheimer Alphonse (106) - Feger Antoine (121) - Fischer Lucien (22) - Fleisch Antoine (116) - Fuchs René (89) - Fuhrmann Charles, Emile, Jean-Pierre et Joseph (118) - Geib Albert (3) - Halbwachs Albert (143) - Hess Alphonse (81) - Hess Joseph (116) - Jung Emile (47) - Lemmel Joseph (93) - Lott Jérôme (119) - Muller Antoine (56) - Riemer Antoine (69) - Speich Nicolas (38) - Schmitt Alphonse (98).

Guerre d'Indochine : Baltz Jérôme (103) - Gesell Charles (139).

S'il y a des oublis ou des erreurs, il y a lieu de le signaler en mairie avant le 20 septembre 2010.

INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS....)

Malgré le message passé dans les précédentes éditions, il y a toujours des propriétaires de chiens qui laissent faire à leurs chiens leurs besoins n'importe où, et notamment sur les espaces publics : **près de l'école, sur les trottoirs, les espaces verts, etc...** Ces endroits ne sont pas les lieux appropriés pour les déjections canines. **Cela ne peut continuer.** Il s'agit d'un problème de salubrité et d'hygiène publique. Les déjections canines dans les espaces verts constituent un risque sanitaire pour les petits enfants qui s'y promènent ou y jouent et rendent le travail difficile aux personnes chargées de l'entretien.

RAMASSER N'EST PAS SYNONYME DE S'ABAISSER

Autre point noir, le stationnement des véhicules en dehors des endroits prévus à cet effet. N'encombrez pas les rues ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages !

Si vous avez de la visite, dans la mesure du possible, mettez les voitures dans votre cour. Respectez les sorties de garage de vos voisins. Laissez du passage dans les rues étroites.

La vie dans notre commune donne lieu à des droits mais également à des obligations, dont le **respect de l'Autre**. A travers vos diverses activités, pensez toujours à ne pas troubler votre voisinage ou la collectivité.

PROPRETE

Des rues et des abords de propriété propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout.

Pour la période hivernale, la commune met à disposition des sacs de sel qui sont à utiliser par groupe d'immeubles. Les riverains sont tenus de procéder sans délai au déneigement et au salage des trottoirs, des caniveaux et voirie communale au droit de leur propriété (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME EN CAS DE TRAVAUX

En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France, si le projet est dans le périmètre ABF.

La pose d'un échafaudage sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie.

Les travaux plus importants exigent le dépôt d'un **Permis de Construire**.

Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de quelque nature que ce soit.

De nombreux conseils pour la construction, l'aménagement, la transformation, la restauration de votre logement ou même de votre jardin, peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **03.88.15.02.30** ou sur le site internet :

www.caue67.com > rubrique : **Service aux particuliers.**

NOUVEAUX TITRES DE TRANSPORTS MULTIMODAUX

L'ensemble des Autorités Organisatrices de Transport d'Alsace (TER, Réseaux 67 et 68, CTS, ...) a lancé le 1^{er} avril dernier 2 nouveaux titres de transports multimodaux : "ALSA+24H" et "ALSA+ groupe Journée". Ces tickets permettent un accès illimité à l'ensemble des réseaux de transports en commun de la région (trains, bus, tram, car) en incitant au report de l'utilisation de la voiture particulière vers les transports collectifs. Et ainsi, contribuer aux objectifs de réduction des émissions de CO2 fixés par le Grenelle de l'environnement et à une meilleure accessibilité du territoire régional pour tous les alsaciens. Tous les renseignements sont disponibles sur le site : www.vialsace.eu/tu.

NOUVEAUX ARRIVANTS et LISTE ELECTORALE

La commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que l'inscription en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Les nouveaux arrivants dans la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2010.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site Internet de la commune, avec de nombreux renseignements utiles pour votre vie quotidienne :

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Publications** > **Bienvenue à Ettendorf**

RECENSEMENT AGRICOLE : démarrage annoncé !

De septembre 2010 à avril 2011, près de 3000 enquêteurs partiront à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique-clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, et des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par le recensement agricole.

Toutes les informations sont sur : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

BATTUES DE CHASSE

L'association de Chasse du Sandwald informe que des battues de chasse seront organisées sur le territoire de la commune (Lot n°1) les samedis, dimanches et jours fériés de mi-octobre à fin janvier 2011.

Elle mettra des panneaux de signalisation en place "DANGER CHASSE EN COURS" pour rendre attentifs tous les usagers. Par mesure de sécurité et pour éviter tout incident, des consignes strictes seront communiquées aux chasseurs participant aux battues.

ACTION PREVENTION DEPENDANCE

L'Espace d'Accueil Seniors (ESPAS) du Conseil Général de Bas-Rhin à Saverne invite les plus de 60 ans à un cycle de conférences - débats sur le thème "**Bien vieillir pour retarder la dépendance**":

- **Jeudi 9 septembre 2010** de 14h30 à 16h30 à la Salle Polyvalente de Lupstein :
"Eviter les pièges de la consommation. La souscription de contrats. Quels sont vos engagements et ceux des fournisseurs".
- **Mardi 21 septembre 2010** de 14h30 à 16h30 à la Salle Lully du Château des Rohan de Saverne :
Journée mondiale Alzheimer, *"Comment établir la communication malgré la maladie. Communiquer, apprendre à se taire".*
- **Mardi 26 octobre 2010** de 14h30 à 16h30 à la Salle Polyvalente de Lupstein :
"Bien dans son corps. Garder l'équilibre et éviter les chutes".
- **Jeudi 4 novembre 2010** de 14h30 à 16h30 à la Salle Polyvalente de Lupstein :
"Vivre son diabète. Prévenir les risques cardio-vasculaires".
- **Mardi 9 novembre 2010** de 14h30 à 16h30 à la Salle Lully du Château des Rohan de Saverne :
"L'alimentation : un capital pour la santé. La qualité de vie par l'alimentation".

Pour tous renseignements, il y a lieu de s'adresser à l'ESPAS de Saverne, 5, rue du Moulin.
Téléphone : 03.68.33.87.00 auprès de Mme Evelyne BOITEL.

FETE DE NOEL DES AINES

La Commune rappelle que la Fête de Noël des Aînés aura lieu le **dimanche 12 décembre 2010** au Centre Socioculturel d'Ettendorf. Les invitations parviendront aux intéressés (personnes nées jusqu'en 1945) le moment venu.

NAISSANCES

→ **Donovan MUNIER**,
fils de Julien et de
Déborah MECKES,
le 26 avril à Strasbourg.

→ **Anaëlle GRASS**,
fille de Clément et de
Caroline BRUNNER,
le 23 juin à Haguenau.

→ **Rafaël GARCIA**,
fils de Jérôme et
d'Alexandra
REICHHARDT,
le 14 juillet à Strasbourg.

MARIAGES

→ **Cathy HARANT et Stève
COUCHAUX**, le 15 mai 2010, en
mairie d'Ernolsheim/Bruche.

→ **Caroline STREBLER et Eric
FRIESS**, le 15 mai 2010, en mairie
de Gundershoffen.

→ **Jessica KLEIN-KAUFFMANN et
Michel HALLER**, le 11 juin 2010.

→ **Marie CROMER et Eric KLEIN**,
le 18 juin 2010, en mairie de
Wittersheim.

→ **Florine BUCHI et Raphaël
BERGER**, le 17 juillet 2010.

→ **Nathalie LAGAS et Philippe
ZEIDLER**, le 23 juillet 2010.

→ **Sabine BRAHAMI et André
MULLER**, le 7 août 2010.

DECES

→ 25 juin 2010 :
Mme Maria SPECHT,
née SPEICH le 2 janvier 1922.

→ 25 juin 2010 :
Mr Antoine HESS,
né le 25 juillet 1936.

→ 13 août 2010 :
**Mme Anne-Marie
AUFFINGER**,
née JUNG le 16 janvier 1915.

GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Jeanne HISTEL a eu la joie de
fêter son 90^{ème} anniversaire le 21 août
dernier, entourée de l'affection de ses
5 enfants, 13 petits-enfants et 17
arrière-petits-enfants.

Elle est installée dans la commune
depuis novembre 2009 pour être plus
proche d'un de ses fils habitant à
Alteckendorf. Pour les plus anciens,
elle est une nièce du "Krambehanns" et
du Krambeklaeuss".

Comme il est de coutume, Mr le Maire,
accompagné de ses adjoints, a félicité
au nom de la Commune la jubilaire et
lui a remis le traditionnel panier garni.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

97 ans : Mme Rose OGE, née JUNG, le 28 octobre.

90 ans : Mr Joseph FOURNAISE le 7 novembre.

89 ans : Mr Joseph FEGER, le 11 novembre ; Mr Joseph
WEISS, le 9 décembre.

87 ans : Mme Thérèse FUSSLER, née LOTT, le 23 octobre ;
Mme Thérèse DIEBOLT, née MONSCHIN, le 25 octobre.

86 ans : Mme Madeleine BALTZ, le 2 décembre.

85 ans : Mme Lucie WEIBEL, née WOELFFEL, le 27
septembre.

84 ans : Mlle Marie-Thérèse DURRHEIMER, le 4 novembre ;
Mme Jeanne WENDLING, née INGWILLER, le 14 décembre ;
Mme Antoinette BATT, née MULLER, le 27 décembre.

83 ans : Mr Joseph DIEMERT, le 20 septembre.

82 ans : Mme Anna KRIEGER, née JUNG, le 25 septembre ;
Mme Marguerite KRIEGER, née HANNS, le 8 décembre.

81 ans : Mme Mathilde FEGER, née HANNS, le 23 septembre.

80 ans : Mme Suzanne PAUTLER, née GRASS, le 17
novembre.

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone/Fax : 03.88.07.66.90

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Autorisation de sortie du territoire (mineurs)** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 10 ans
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 (si la maire ne les établit pas)
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Les tarifs sont majorés, si les photos sont faites sur place.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs)

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

→ Le prochain ramassage d'objets encombrants non métalliques aura lieu le **vendredi 3 décembre 2010**.

◆ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice WEISS, Corinne LEONHART, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS

Prochaine parution : Janvier 2011